

CYCLE SSE - DEVENIR ANIMATEUR SANTÉ-SÉCURITÉ-ENVIRONNEMENT

OU SALARIÉ DÉSIGNÉ COMPÉTENT

2026 - 5 JOURS DE FORMATION

OBJECTIFS

- Devenir une personne compétente en santé-sécurité-environnement
- Acquérir les outils de base d'une démarche de prévention

PROGRAMME

Vous avez désigné dans votre entreprise une personne chargée de Santé / Sécurité / Environnement*. Cette personne n'a pas de formation de base en SSE et vous souhaitez la faire monter en compétences.

Le Pôle HSE vous propose une formation à la carte, adaptée aux besoins des TPE/PME de la métallurgie, pour amener votre chargé(e) de Santé / Sécurité / Environnement à devenir l'animateur de la démarche SSE dans votre entreprise.

*Rappel : La loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 impose à l'employeur depuis le 1er juin 2012, de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Le ou les salariés ainsi désigné(s) par l'employeur bénéficié(nt), à leur demande, d'une formation en matière de santé au travail (art. L4644-1 du code du travail).

Thématiques* et Calendrier

Jour 1 - Jeudi 22 janvier 2026

Cadre réglementaire Santé Sécurité et Environnement

Jour 2 - Mardi 3 mars 2026

Démarrer la démarche SSE : l'évaluation des risques

Jour 3 - Jeudi 9 avril 2026

Approfondir la démarche SSE : la planification

Jour 4 - Jeudi 21 mai 2026

Approfondir la démarche SSE : gérer des risques particuliers

Jour 5 - Mardi 9 juin 2026

Pérenniser la démarche SSE

* Le contenu peut varier légèrement en fonction des besoins du groupe

A la carte : possibilité de choisir les jours de formation qui vous sont nécessaires.

PUBLICS



Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité

PRÉREQUIS



Etre identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise

MÉTHODES



Apports théoriques, illustrés par des exemples. Échanges entre participants. Cas pratiques.

MÉTHODES D'ÉVALUATION



Quiz. Certification UIMM (CCPM 5012) possible pour le cycle complet.

ANIMATION



Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de mission SSE UIMM 44

TARIFS HT / JOUR



Adhérent : 360 € HT/jour
Cycle complet de 5 jours : 1.550 € HT

Non adhérent : 540 € HT/jour
Cycle complet de 5 jours : 2.250 € HT

Certification UIMM : 300 € HT

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

CADRE RÉGLEMENTAIRE SANTÉ- SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT

JEUDI 22 JANVIER 2026
9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 1

OBJECTIFS

- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires
- Connaitre les acteurs de la prévention et de l'environnement et le rôle de l'animateur SSE dans l'entreprise
- Appréhender les enjeux de la prévention et de l'environnement

PROGRAMME

Cadre réglementaire en Santé-Sécurité

- Les sources du droit
- Les principaux textes et obligations

Les acteurs internes et externes de la Prévention (CSE, CARSAT, etc.)

Les responsabilités civiles et pénales en Santé/Sécurité au travail

Cadre réglementaire en Environnement

Les bases de la réglementation environnementale

- Les grands textes par domaines
- La réglementation ICPE

Les acteurs de l'environnement

Se tenir informer :

- La veille réglementaire
- Les sources documentaires

Présentation du CCPM SSE



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de mission SSE UIMM 44



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz et cas d'étude



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 360 €
Non adhérent : 540 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

DÉMARRER LA DÉMARCHE SSE : L'ÉVALUATION DES RISQUES

MARDI 3 MARS 2026
9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 2

OBJECTIFS

- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
- Utiliser le document unique comme outil de prévention

PROGRAMME

Le contexte réglementaire

- Les obligations générales de l'employeur
- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques et le document unique : objectifs et exigences
- Les sanctions

L'évaluation des risques professionnels et le document unique comme outil de pilotage

- Notions de base autour des risques
- La démarche d'évaluation des risques professionnels
- Présentation d'une méthode d'analyse des risques (outils UIMM Loire-Atlantique) avec étude de cas

Le document unique : outil de pilotage

- Mettre en oeuvre et suivre un plan d'action
- Communication autour du DU



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 360 €
Non adhérent : 540 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : LA PLANIFICATION

JEUDI 9 AVRIL 2026
9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 3

OBJECTIFS

- Organiser et planifier la prévention
- Connaitre ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques
- Connaitre les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Gérer l'intervention des entreprises extérieures
- Optimiser la gestion et la traçabilité des actions de prévention

PROGRAMME

Analyse de l'organisation de la prévention

- Accueil et formation
- Contrôles et vérifications périodiques
- Affichages obligatoires
- Organisation des secours
- Travailleurs particuliers

La gestion des entreprises extérieures

- Plan de prévention
- Protocole de sécurité

Le choix et la gestion des équipements de Protection Collective et Individuelle

- Les critères de choix
- L'implication de tous dans le choix et le port des EPI



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 360 €
Non adhérent : 540 €

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

APPROFONDIR LA DÉMARCHE SSE : GERER DES RISQUES PARTICULIERS

JEUDI 21 MAI 2026

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 4

OBJECTIFS

- Appréhender les enjeux de la prévention des risques chimiques, incendie et explosion
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques et un zonage ATEX
- Connaître le rôle de l'animateur SSE dans la mise en oeuvre de la démarche SSE

PROGRAMME

Le risque chimique

- Le contexte réglementaire européen et français
- REACH / CLP - notions
- Les obligations d'évaluation du risque chimique, de suivi et de formation des travailleurs
- La documentation (FDS, étiquette, etc.)
- Méthodologie d'évaluation du risque chimique : présentation, mise à disposition et exercices de mise en application de l'outil SEIRICH

Le risque incendie

- Contexte réglementaire
- Prévention du risque incendie
- Organisation des secours

Le risque explosion

- Contexte réglementaire (zonage ATEX, DRPE)
- Définition des zones ATEX et zonages types
- Analysé des risques
- DRPE



PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 360 €
Non adhérent : 540 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

RETOUR AU SOMMAIRE

PÉRENNISER LA DÉMARCHE SSE

MARDI 9 JUIN 2026

9H-12H30 / 13H30-17H

JOUR 5

OBJECTIFS

- Connaitre les enjeux liés aux AT/MP : gestion, coûts, analyses
- Appréhender la mise en œuvre et la conduite d'une démarche de management de la Santé, Sécurité, Environnement
- Connaitre les différents systèmes de management
- Connaitre le rôle de l'animateur SSE dans la mise en œuvre de la démarche SSE
- Communiquer autour de la sécurité

PROGRAMME

Mise en place d'une démarche de management SSE

- Les différents systèmes de management SSE (ISO 45001, MASE, 14001, etc.)
- Le principe de l'amélioration continue
- Pérenniser la démarche
- Intégration de la sécurité dans les projets (bâtiments, équipements de travail)

Le suivi médical des travailleurs

La gestion administrative des AT/MP et les coûts associés

- Déclarer un AT
- Combien ça coûte un AT ?

Suivi et analyse des AT et incidents

- Gestion d'un accident interne
- Analyse de l'accident
- Retour d'expérience et mise en place d'un plan d'action
- Les indicateurs

Communiquer et motiver autour de la sécurité

- Les outils de communication (affichages, Flash accident, causeries, etc.)
- Visite terrain

PUBLICS

Dirigeant, personne ayant en charge ou impliquée dans les questions de santé-sécurité



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples. Echanges entre participants. Cas pratiques.



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray
Chargé de mission SSE UIMM 44

TARIFS HT / JOUR

Adhérent : 360 €
Non adhérent : 540 €



PRÉREQUIS

Être identifié comme personne chargée de la santé et sécurité dans l'entreprise



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz

**CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE**



[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

PREMIERS PAS D'UNE DÉMARCHE RSE

JEUDI 2 JUIN 2026
9H30-12H30 / 13H30-17H30

OBJECTIFS

- Comprendre les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises
- Prendre conscience des évolutions sociétales en cours
- Intégrer la Responsabilité Sociétale à sa réflexion stratégique
- S'approprier les étapes de la mise en oeuvre d'une démarche RSE

PROGRAMME

RSE, de quoi parle-t-on ?

- La RSE et vous
- Histoire de la RSE
- Définition et concepts proches
- Les enjeux de la RSE pour une entreprise industrielle

S'engager dans une démarche RSE

- Pourquoi ?
- Par où commencer ?
- Qui est impliqué ?
- Les différentes étapes
- La communication autour de la RSE

Les obligations réglementaires en lien avec la RSE

Les référentiels de la RSE

- Les référentiels mondiaux
- Les référentiels sectoriels et les labels
- Zoom sur la démarche RSE de l'UIMM



PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Personne en charge des questions de SSE



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples.



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Alexandre Pingray

Chargé de mission SSE UIMM 44



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en RH ou Santé-Sécurité



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €

Adhérent - intra : 1 180 €

Non adhérent - inter : 550 €

Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

LA SANTÉ-SÉCURITÉ POUR LA FONCTION RH

MARDI 15 SEPTEMBRE 2026
9H30-12H30 / 13H30-17H30

OBJECTIFS

- Connaître les principales obligations réglementaires en santé / sécurité dans l'entreprise
- Identifier les points de vigilance en matière de santé sécurité pour la fonction RH
- Comprendre les mécanismes de la réparation AT/MP
- Participer à la prévention des risques en entreprise en assurant le respect de la réglementation pour le volet RH en matière de santé sécurité

PROGRAMME

Notions générales en matière de santé et sécurité au travail

- Les enjeux de la prévention
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir
- Les acteurs internes et externes de la prévention

Les travaux interdits ou réglementés pour certains publics

- Mineurs et stagiaires
- CDD et intérimaires
- Femmes enceintes, venant d'accoucher ou allaitantes

Accueil et formations obligatoires en santé/sécurité

- Formations et accueil généraux
- Formations spécifiques à certains publics
- Formations spécifiques à certains risques

Le suivi médical des salariés

- Visites d'information et de prévention
- Suivi adapté
- Suivi individuel renforcé
- Suivi post-professionnel
- Le maintien dans l'emploi

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- La procédure d'instruction des dossiers et les recours
- La tarification

La gestion de la « pénibilité » par la fonction RH

- Les facteurs de risques professionnels
- La déclaration d'exposition
- Incidences pour les entreprises et pour les salariés exposés
- Accords et plans d'actions



PUBLICS

Personne ayant en charge les Ressources Humaines



MÉTHODES

Apports théoriques illustrés par des exemples.



ANIMATION

Aurore Durand
Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44



PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en RH



MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz



TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
 Adhérent - intra : 1 180 €
 Non adhérent - inter : 550 €
 Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



Formation bénéficiant du concours financier de la branche Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés

[RETOUR AU SOMMAIRE](#)

LA PRÉVENTION DES RPS EN FAVEUR DE LA QVCT

MARDI 24 NOVEMBRE 2026

9H30-12H30 / 13H30-17H30

OBJECTIFS

- Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise
- Connaître et comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et les managers
- Aider l'entreprise à engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

PROGRAMME

Les risques psychosociaux, de quoi s'agit-il ?

- Quelques fondamentaux
- Les conséquences
- Le cadre juridique et les obligations des entreprises

Les composantes des RPS

- Le stress professionnel
- Les violences externes et internes : conflit et harcèlement moral et sexuel

RPS, organisation du travail et pratiques managériales

- L'organisation du travail
- Les pratiques managériales peuvent devenir pathogènes

Faire face à des situations : prévenir, détecter et gérer

- Prévenir le stress et les RPS
- Détecter : le rôle du manager
- Gérer : procédure d'urgence

Qualité de vie au travail

- Définition et enjeux pour l'entreprise
- Mise en œuvre d'une démarche QVT
- Les indicateurs
- Les leviers possibles

PUBLICS

Dirigeant, Responsable RH, Manager, Personne en charge ou impliquée dans les questions de prévention des risques professionnels, Personnel médical

PRÉREQUIS

Disposer d'une expérience professionnelle en RH ou Santé-Sécurité au travail

MÉTHODES

Animation commune Pôles compétences, juridique et industriel HSE. Apports théoriques illustrés par des exemples.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Quiz

ANIMATION

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

Aurore Durand

Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

Nathalie Rozec

Juriste en droit social UIMM 44

Emmanuelle Balmas
Psychologue du travail

TARIFS HT / JOUR

Adhérent - inter : 410 €
Adhérent - intra : 1 180 €
Non adhérent - inter : 550 €
Non adhérent - intra : 1 460 €

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE

Formation bénéficiant
du concours financier de
la branche Accidents du
Travail et des Maladies
Professionnelles de la
Caisse Nationale d'Assurance
Maladie des Tra-
vailleurs Salariés

RETOUR AU SOMMAIRE

ATELIER FRESQUE DE LA PRÉVENTION ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL



Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel HSE
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@uim44.fr

COMPRENDRE LA SANTÉ AU TRAVAIL AUTREMENT

OBJECTIFS

La Fresque de la Prévention et de la Santé au Travail est un atelier ludique et participatif d'une demi-journée pour comprendre les enjeux, les risques et les pistes d'actions liés à la prévention des risques professionnels et, plus largement, à la santé au travail.

ANIMATION

Aurore Durand, Référente pédagogique du Pôle Industriel HSE et Responsable du Pôle Industriel HSE UIMM 44

PUBLIC

Tout public
Groupe de 8 à 10 personnes maximum

DURÉE

½ journée
Ateliers programmés en interentreprise : 27/03/2026 matin ou 11/09/2026 matin

TARIF

Adhérent - inter : 100 € HT/pers
Adhérent - intra : nous consulter
Non adhérent - inter : 120 € HT/pers
Non adhérent - intra : nous consulter

CLIQUEZ ICI POUR
VOUS INSCRIRE



ACCOMPAGNEMENT INDUSTRIEL HSE



Contact

Aurore Durand
Responsable du Pôle
Industriel HSE
Tél. 02 51 72 92 60
Mail. a.durand@ui44.fr

UNE EXPERTISE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

OBJECTIFS

- Se mettre en conformité avec les principales obligations
- Construire son plan d'actions
- Mettre en place une démarche de prévention pérenne

NOS ATOUTS

- Connaissance des activités de nos entreprises
- Des outils disponibles et adaptés aux PME
- Analyse des pratiques existantes et des documents internes existants et visite terrain approfondie
- Bonne connaissance du réseau de la prévention dans le département

LIVRABLE

- Rapport mettant en avant les points d'amélioration possibles
- Restitution orale possible

TARIF

- Nous consulter

